

Les acteurs de l'industrie touristique québécoise préparent un guide sanitaire pour l'après COVID-19

Laval, le 6 mai 2020 – En vue de la relance éventuelle des activités touristiques, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT), en étroite collaboration avec les associations sectorielles, dont **l'Association des professionnels de congrès du Québec**, les associations touristiques, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) et le ministère du Tourisme, élabore actuellement le Plan d'adaptation et des mesures sanitaires de l'industrie touristique.

Ce plan, qui permettra de mettre en place des mesures sanitaires lors du redémarrage des activités touristiques, est réalisé avec la participation d'experts en santé et sécurité, de spécialistes des réseaux associatifs sectoriels et régionaux et de représentants de l'ITHQ.

Ces mesures sont conciliées avec les directives de la santé publique et les recommandations de la CNESST. D'ailleurs, la CNESST propose [une trousse d'outils](#) s'adressant aux employeurs et aux travailleurs, afin de les appuyer dans leur prise en charge de la santé et de la sécurité.

L'APCQ est mobilisée, avec ces différents partenaires, afin de soutenir les entreprises touristiques d'ici dans la relance des activités. Notre principal objectif est évidemment la protection de la santé publique dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Certaines sections du guide seront rendues disponibles prochainement :

- Engagement à se conformer
- Informations utiles quant à la COVID-19
- Planification de la logistique
- Élaboration d'un plan d'urgence advenant la déclaration d'un cas de COVID-19

Évidemment, tous les membres de l'APCQ seront appelés à s'approprier ce plan et à mettre en œuvre les mesures sanitaires qui y figureront.

D'ici à la publication du plan complet d'adaptation et des mesures sanitaires propre à l'industrie touristique, les publications de la CNESST donnent déjà certaines indications en ce qui a trait aux **mesures sanitaires** qui devront être mises en place au moment de la reprise des activités. Un ensemble de mesures et d'informations sanitaires sont d'ailleurs mises à jour en continu sur [le site web de l'Alliance dans la section](#) à cet effet.

L'industrie touristique est composée d'entrepreneurs créatifs et résilients comme les membres de l'APCQ, qui n'hésiteront assurément pas à mettre en place les mesures requises afin de permettre une relance dans un environnement sécuritaire.

Grâce à ces normes, procédures et outils développés sur mesure pour l'industrie, les entreprises touristiques du secteur des réunions et congrès pourront, lorsque les autorités gouvernementales permettront une reprise graduelle des activités de notre industrie, participer aux efforts de relance économique du Québec tout en contribuant à l'essor de ces régions.

Le tourisme est une industrie majeure qui génère des recettes de près de 16 G\$, plus de 30 000 entreprises et quelque 402 000 emplois qui contribuent à la vitalité des régions. L'Association des professionnels de congrès du Québec demeure confiante que l'industrie touristique, par son effet multiplicateur reconnu, contribuera à nouveau et de façon significative à l'économie du Québec et de ses régions. Tous ensemble, nous serons prêts à accueillir les voyageurs, le moment venu.

-30 -

À propos de l'APCQ

Créée en 1981, [l'Association des professionnels de congrès du Québec](#) (APCQ) est l'association touristique sectorielle qui participe à la croissance du tourisme d'affaires au Québec en favorisant des alliances entre les intervenants du milieu, en développant la connaissance stratégique et en générant des occasions d'affaires pour l'industrie. Composé de 148 membres, l'effectif de l'Association se compose d'hôtels, de centres de congrès, de destinations touristiques et d'Associations touristiques régionales.

Source et renseignements pour l'APCQ

Gilber Paquette, directeur général
Association des professionnels de congrès du Québec (APCQ)
gpaquette@congres.com
Cellulaire : 514-910-4899